

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye.	Provinces.
Pour un an . . . 26 fl.	30 fl.
» six mois . . . 14 »	16 »
» trois mois . . . 7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes à 1/150 timbre
compris et 10 cts. par ligne et sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spui, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. van Weelden, Libraire,
et chez les Héritiers Boorman,
Libraires, Lange Poelen, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction franc de port.

LA HAYE, 12 Mai. (7 heures du soir.)

Le compte-rendu de la séance de l'Assemblée nationale de France que nous avons publié hier, pouvait faire prévoir la nomination des membres devant composer la commission exécutive admise en principe par un vote précédent. Dans la séance d'avant-hier les choix de l'assemblée sont tombés, dans l'ordre suivant des suffrages, sur M. Arago, Garnier-Pagès, Marie, de Lamartine et Ledru-Rollin. C'est ainsi que le nombre des voix à classé ces nominations; ce fait est d'autant plus étonnant qu'on s'attendait généralement à voir M. de Lamartine obtenir une majorité bien plus fortement décidée. Le résultat de ce scrutin est un succès pour M. de Lamartine, et est arrivé à différentes manières; la version à laquelle on paraît ajouter le plus de foi à Paris, c'est qu'un grand nombre de représentants ne lui pardonnent pas d'avoir recommandé si chaudement son collègue Ledru-Rollin dans la séance de l'avant-veille. Le motif qui a guidé M. de Lamartine est facile à deviner; mais, quel que sensible qu'il soit, on pourrait le regarder comme un acte de faiblesse de sa part. Sa générosité lui sera pas favorable. Les exaltés profitent de tous les sacrifices qu'on leur fait sans en savoir jamais gré. Cependant, l'espoir d'éviter la lutte qu'on redoute avec le parti extrême, a amené un revirement rapide dans l'opinion de l'Assemblée nationale, et la bourse, en visagé avec une confiance. Le cinq et le trois pour cent, qui avaient monté à la bourse du 9, ont encore monté à la bourse du 10. La bourse, à ce qu'il paraît, a mieux obtenu à M. Ledru-Rollin que d'avoir à le combattre.

Dans cette même séance, des interpellations ont été adressées à M. de Lamartine par M. Wolowaky au sujet des événements de Pologne, et par M. de Montalembert et d'Aragnon au sujet des affaires d'Italie. Sans entrer dans de longues explications, M. de Lamartine a prononcé quelques phrases très-énergiques contre la conduite des Autrichiens en Italie, et a demandé à l'Assemblée de vouloir bien remettre les interpellations à un autre jour. M. de Lamartine a répondu qu'il n'avait rien de mieux à proposer, et que la commission exécutive qui venait d'être nommée, faisait droit à cette demande, a décidé que les interpellations auraient lieu lundi prochain.

A la fin de la séance M. Louis Blanc a éprouvé un rude échec sur une proposition de création d'un ministère du travail et du commerce. Son discours, quelque peu prétentieux, M. Peupin, ouvrier horloger, a répondu par quelques paroles pleines de sens qui ont rallié à son opinion l'unanimité de l'assemblée. Le gouvernement français entretient de bons rapports avec la Sardaigne et désire les conserver. C'est ce que nous apprend aujourd'hui le *Moniteur universel*. M. Lamartine avait montré, dans le manifeste qu'il a lu à l'assemblée nationale, le 9 mai, la révolution de Turin comme une émanation du mouvement républicain de France. Immédiatement, le *Moniteur* du lendemain a publié la rectification du fait. La vérité est que le roi Charles-Albert donna le 8 février une constitution à ses États et que la révolution française éclatait seulement seize jours après.

Les notes de lord Palmerston au gouvernement espagnol ont été l'objet de nouvelles interpellations dans la chambre des lords. Lord Stanley et le comte d'Aberdeen ont blâmé très-nettement lord Palmerston. Lord Aberdeen s'est déclaré formellement contraire à toute intervention dans les affaires intérieures de l'Espagne, aussi bien que dans celles d'aucun autre pays.

C'est aujourd'hui à peu près sans nouvelles d'Italie. La *Gazette vénitienne* n'est pas arrivée, non plus que les journaux de Florence. Les correspondances n'annoncent aucun fait saillant du théâtre de la guerre.

Le calme paraît être complètement rétabli à Rome, à la suite des concessions faites par le Pape. On assurait avant-hier à Paris qu'une révolte, en date du 4 mai, annonçait que le comte Mamiani a été chargé de composer un nouveau ministère qu'il a fait agréer par le Pape, et on attendait la déclaration de guerre à l'Autriche.

Un télégramme est répandu à la bourse de Paris d'avant-hier, qu'un mouvement révolutionnaire avait annoncé une insurrection à Madrid, mais qui annonçait en même temps que cette insurrection avait été immédiatement comprimée.

Les espérances que les hommes modérés fondaient sur le résultat des élections à Berlin par la constituante de Prusse, ont été déçues, en ce sens que les députés, élus dans la capitale, sont pour la plupart radicaux. Mais dans les autres parties de la monarchie, la même opinion libérale était le plus en droit de compter sur de légitimes succès, elle a souvent échoué.

ÉTATS GÉNÉRAUX.

La Seconde Chambre des États Généraux a tenu aujourd'hui une courte séance. M. le président a communiqué à l'assemblée un message royal accompagné d'un projet de loi et d'un exposé des motifs tendant à conserver sous les drapeaux les miliciens de 1843.

La commission des rapporteurs a terminé son travail du projet de loi relatif à la pêche, et de celui du demandant des dispenses pour la maison Hyman et van Marle de Zutphen.

Les délibérations sur ces deux projets de loi sont fixées à demain matin 11 heures.

Dans l'édition que nous avons publiée hier pour l'étranger, il s'est trouvé divers exemplaires qui ne contenaient pas le discours prononcé dans la séance d'hier de la Seconde Chambre

des Etats-Généraux par le président du conseil des ministres. Nous sommes forcés, pour combler cette lacune, de reproduire aujourd'hui, cet important discours.

Voici le discours prononcé par Son Exc. le comte Schimmelpenninck, président du conseil des ministres:

Nobles et Puissants Seigneurs,
Quand j'eus l'honneur, le 25 mars dernier, de faire à VV. NN. PP. quelques ouvertures relativement à la formation du présent ministère temporaire, j'ai cru devoir y ajouter une explication sur la manière dont il envisageait sa position par rapport aux obligations qu'il aurait à remplir jusqu'à ce qu'un ministère définitif eût remplacé le ministère provisoire.

Profondément pénétré de la responsabilité dont il s'était chargé, il a pris à tâche de répondre, avant que cela fut en son pouvoir, au but de sa mission. — Il s'est particulièrement attaché à ce que les affaires en voie d'exécution dans les divers ministères fussent terminées avec tout le zèle possible, et à assurer la marche régulière de l'administration. Il a veillé constamment au maintien de l'ordre public, et de cette tranquillité qui est de première nécessité pour le bien-être de la société.

Tandis qu'il travaillait en ce sens par le concours de ses forces réunies, le ministère s'est occupé, sitôt qu'il a pu le faire, de l'examen scrupuleux du projet de Loi-Fondamentale modifiée soumise par le Roi aux délibérations du conseil des ministres; et, malgré un surcroît d'occupations extraordinaires, occasionné par les circonstances, le conseil vient de terminer son travail.

Il s'est manifesté à ce sujet une dissidence d'opinion entre les membres du ministère, et il a été finalement décidé que ses idées étaient tellement divergentes, qu'il serait impossible de les concilier.

La suite inévitable de pareil état de choses, alors qu'une proposition de modification de la Loi-Fondamentale ne saurait être que l'œuvre d'un seul ou régnerait une parfaite homogénéité sur cette question, était un changement dans le personnel du ministère, qui nécessairement avait lieu.

C'est dans cette intention que les membres composant le ministère ont communiqué leurs vues à Sa Majesté. Conformément à la Loi-Fondamentale, au Roi seul appartient de régler l'organisation ministérielle. La résolution que prendra S. M. peut donc être attendue incessamment.

Le ministère ne déplore pas moins que peuvent le faire VV. NN. PP., le retard qu'éprouvera la révision de la Loi-Fondamentale par suite des circonstances que je viens de signaler.

Tout Néerlandais doit être pénétré de la nécessité qu'une résolution ne tarde pas à être prise; elle doit espérer qu'elle ne se fera pas longtemps attendre.

Toutefois les membres de l'administration actuelle continuent l'assurance à VV. NN. PP. que, différant de vues sur un point de cette importance, ils continueront néanmoins à gérer dans un parfait et commun accord, et avec tout le zèle dont ils sont capables, les affaires de l'Etat, en attendant que l'organisation ministérielle puisse être terminée. Cette pensée, dont ils sont tous pénétrés au même degré, doit en être un sûr garant pour VV. NN. PP.

Il a été satisfait à la promesse faite par le gouvernement relativement à la modification des droits sur la mouture et l'abattage. Le projet de loi concernant cet objet a déjà été débattu dans le conseil d'Etat, en sorte qu'il pourra être présenté à VV. NN. PP. dans peu de temps, si le nouveau ministère n'y apporte pas de changements.

Le ministère a pensé devoir faire, par l'organe de son président, ces communications à VV. NN. PP. à cause de l'importance qui s'y rattache; il a voulu vous instruire parfaitement de tout ce qui est intimement lié aux intérêts de la patrie, si chers au cœur de VV. NN. PP.

Nous empruntons au journal officiel les notes échangées entre M. Martini, ministre-résident des Pays-Bas à Copenhague, et M. le comte Knuth, ministre des affaires étrangères de Danemark à l'occasion de l'événement arrivé au navire néerlandais le *Jacoba*:

M. Martini à M. le comte Knuth.

Monsieur le comte,

J'ai reçu hier au soir un rapport du consul des Pays-Bas à Hambourg, qui m'apprend que le navire marchand néerlandais, le *Jacoba*, capitaine Muntendam, venant sur le est de l'Elbe, en destination pour Hobro, où il devait prendre une cargaison de grains, a été arrêté dans sa course, le 26 avril, par la frégate de guerre danoise, qui lui a tiré un coup de canon; le commandant de ce navire de guerre lui a ordonné à différentes reprises de rebrousser chemin, quoique le capitaine Muntendam eût réclamé les droits de son pavillon de nation neutre; ce dernier reçut pour toute réponse que tous les ports étaient mis en état de blocus.

Le consul des Pays-Bas à Rendsbourg m'apprend le même fait, et exprime la crainte que deux autres navires néerlandais, qui ont quitté Rendsbourg plus tard, naviguant également vers le canal, n'aient eu le même sort, et ne se voient forcés de s'arrêter à Haltenau.

Votre Excellence a eu la bonté de me promettre de vouloir bien m'informer à temps, si l'on arrêterait des mesures relativement au blocus des ports, et la massive que j'ai reçue hier de Votre Excellence au sujet du blocus de quelques ports prussiens, blocus qui commence aujourd'hui et demain, ainsi que celui de l'embouchure de l'Elbe, dont le commencement est fixé au 10 mai, ne fait nullement mention d'autres ports, rivières ou canaux, et je dois donc supposer que le commandant de la frégate danoise a outrepassé ses instructions.

Je prie en conséquence Votre Excellence de vouloir bien, sans

retard, veiller à ce que les navires néerlandais n'éprouvent pas, de la part des vaisseaux de ligne danois, des entraves auxquelles ne sont pas exposés les bâtiments d'autres nations neutres, soit par suite de mesures non ordonnées encore par le gouvernement danois, soit par suite de dispositions de celles dont il n'a pas été préalablement donné avis.

Je vous serais fort reconnaissant, M. le comte, si vous vouliez me mettre à même de pouvoir donner à ce sujet une réponse satisfaisante aux consuls, et de leur faire savoir, au moins les mesures prématurées qui ont occasionné l'interruption dans la navigation du navire mentionné plus haut, ou celle que d'autres navires pourraient encore éprouver, seront révoqués, et s'il sera donné satisfaction à ce sujet.

Par l'honneur, etc. M. le comte Knuth à M. le comte Martini.

Copenhague, le 2 mai 1848. M. le comte Knuth à M. le comte Martini.

Monsieur,
En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire aujourd'hui, je m'empresse de vous informer que l'interruption que la frégate danoise a fait éprouver dans sa course au navire néerlandais le *Jacoba*, le 26 avril dernier, doit être regardée indubitablement comme le fait d'un malentendu, puisque ni le canal de Schleswig ni la baie de Kiel n'ont été mis en état de blocus.

Je vous témoigne tous les regrets que me cause le fait déplorable arrivé à un bâtiment appartenant à une nation avec laquelle nous désirons vivement entretenir les relations le plus amicales possible. Les ordres ont été immédiatement donnés d'écarter tous les obstacles, afin que les navires de nations neutres puissent en toute sûreté appareiller du canal de Schleswig sans éprouver les moindres entraves.

Je saisis l'occasion, etc. M. le comte Knuth à M. le comte Martini.

Copenhague, le 2 mai 1848. F. W. Knuth

Documents diplomatiques.

Les journaux anglais publient toutes les pièces de la correspondance échangée récemment entre les cabinets de Londres et de Madrid. Nous reproduisons celles de ces pièces qui n'ont pas encore vu le jour.

Le vicomte Palmerston à M. Bulwer.

Foreign-Office, le 19 avril 1848.

Monsieur,
Relativement à votre dépêche du 10 courant, j'ai à vous faire savoir que le gouvernement de Sa Majesté apprécie très-hautement la coopération de Sa Majesté le 4 du courant, et qu'il n'a pu comprendre la décision du gouverneur l'Espagne par les moyens constitutionnels, et que le gouvernement de S. M. approuve également la note que vous avez adressée le 7 du courant au ministre des affaires étrangères d'Espagne pour donner des conseils dans le même sens aux ministres de S. M. catholique.

Le vicomte Palmerston à M. Bulwer.

Foreign-Office, le 20 avril.

Monsieur,
J'ai reçu votre dépêche du 11 courant et son contenu. Je vous invite à faire savoir au duc de Sotomayor que le gouvernement de S. M. approuve entièrement la démarche que vous avez faite en adressant au cabinet espagnol votre note du 7 courant et celle du 12.

Bien que le gouvernement de S. M. n'ait pas été offensé du renvoi de votre note du 7 ni du ton et du langage irrités de la note du duc de Sotomayor du 10 courant, il regrette cependant l'existence de ces sentiments dans l'esprit du gouvernement espagnol.

Le gouvernement de S. M., en faisant au gouvernement espagnol les représentations et en lui donnant les conseils renfermés dans votre communication n'était animé que de l'amitié la plus sincère pour l'Espagne et du plus vif intérêt pour le bonheur de la reine Isabelle; il a compris qu'en faisant cette communication il remplissait un devoir et ne prenait pas une liberté indue; c'est une satisfaction pour le gouvernement de S. M. de songer que, quoiqu'il soit possible que ses conseils aient été rejetés et que sa note ait été renvoyée, la note a été lue et les conseils donnés, et qu'enfin quelque malheur qui puisse survenir en Espagne, le gouvernement de S. M. ne peut être accusé de n'avoir pas fait son possible pour l'empêcher.

Quant au contenu de la note du duc de Sotomayor, le gouvernement de S. M. doit non seulement faire remarquer que le droit de S. M. B. au trône du royaume-uni avait été disputé par un prétendant rival, si la guerre civile avait éclaté par suite d'un conflit motivé par ces prétentions, et si le gouvernement britannique avait fait demander il y a quelques années à peine l'assistance de l'Espagne pour placer S. M. sur son trône, si cette assistance avait été secondée, moralement par ces traités et matériellement par l'envoi de forces navales et de troupes; si ces secours fournis par l'Espagne avaient contribué à assurer la couronne à S. M., au point que l'on put dire avec vérité, que sans cette assistance S. M. n'aurait pas été reine d'Angleterre; si, de plus, il existait encore un prétendant qui voulait faire valoir ses droits et dont les prétentions fussent appuyées par un parti nombreux dans le royaume-uni, et si, à chaque symptôme de danger de la part de ce prétendant et de ce parti, le gouvernement espagnol était dans l'habitude de rappeler à l'Angleterre les engagements qu'elle avait contractés, elle prétendait que ces engagements sont encore en vigueur, et si elle avait pu s'en assurer le bénéfice; si toutes ces circonstances existaient et si le gouvernement espagnol dans un moment de trouble général en Espagne avait fait le gouvernement britannique des dangers qui dans son opinion menaçaient le trône de S. M., je crois, je puis affirmer avec confiance que, dans pareilles circonstances tout homme d'Etat qui serait ministre de l'Espagne britannique, au lieu de renvoyer la note dans laquelle ces engagements auraient été faites, aurait accueilli cette communication avec un esprit d'amitié sincère qui l'aurait dictée, et qu'il eût eu non seulement des conseils, il aurait du moins considéré ces conseils comme une preuve de l'existence de cette amitié de la part de l'Espagne; amitié à laquelle les ministres britanniques auraient dû l'honneur d'être les conseillers de la couronne, au lieu d'être exilés et proscrits sur une terre étrangère.

Vous remettrez au duc de Sotomayor une copie de cette dépêche.

(Signé) PALMERSTON.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 9 mai.

Dans la séance de la chambre des lords d'hier, lord Stanley a...

L'incident n'a pas eu d'autre suite.

La Gazette de Londres annonce officiellement que la reine a...

On assure que M. Macaulay, membre du cabinet, va se retirer.

Les lettres de Rio-Janeiro portent que lord Bowden est en...

Les journaux anglais annoncent la faillite des maisons G. K. E. et C. H. C. Schmidt à Hambourg...

City-articles, quatre heures: Les faillites qui éclatent chaque jour...

Des ventes publiques de laines étrangères et coloniales sont moins...

Les baux de Rio-Janeiro portent que lord Bowden est en route...

Les journaux anglais annoncent la faillite des maisons G. K. E. et C. H. C. Schmidt à Hambourg...

City-articles, quatre heures: Les faillites qui éclatent chaque jour...

Des ventes publiques de laines étrangères et coloniales sont moins...

Les baux de Rio-Janeiro portent que lord Bowden est en route...

Les journaux anglais annoncent la faillite des maisons G. K. E. et C. H. C. Schmidt à Hambourg...

City-articles, quatre heures: Les faillites qui éclatent chaque jour...

Des ventes publiques de laines étrangères et coloniales sont moins...

Les baux de Rio-Janeiro portent que lord Bowden est en route...

Les journaux anglais annoncent la faillite des maisons G. K. E. et C. H. C. Schmidt à Hambourg...

City-articles, quatre heures: Les faillites qui éclatent chaque jour...

Des ventes publiques de laines étrangères et coloniales sont moins...

Les baux de Rio-Janeiro portent que lord Bowden est en route...

Les journaux anglais annoncent la faillite des maisons G. K. E. et C. H. C. Schmidt à Hambourg...

City-articles, quatre heures: Les faillites qui éclatent chaque jour...

Des ventes publiques de laines étrangères et coloniales sont moins...

Les baux de Rio-Janeiro portent que lord Bowden est en route...

Les journaux anglais annoncent la faillite des maisons G. K. E. et C. H. C. Schmidt à Hambourg...

City-articles, quatre heures: Les faillites qui éclatent chaque jour...

Des ventes publiques de laines étrangères et coloniales sont moins...

Les baux de Rio-Janeiro portent que lord Bowden est en route...

Les journaux anglais annoncent la faillite des maisons G. K. E. et C. H. C. Schmidt à Hambourg...

City-articles, quatre heures: Les faillites qui éclatent chaque jour...

Des ventes publiques de laines étrangères et coloniales sont moins...

Les baux de Rio-Janeiro portent que lord Bowden est en route...

Les journaux anglais annoncent la faillite des maisons G. K. E. et C. H. C. Schmidt à Hambourg...

City-articles, quatre heures: Les faillites qui éclatent chaque jour...

à l'endroit du nouveau gouvernement que s'est donné la France.

La famille impériale vient encore de s'augmenter d'un nouveau prince...

Lundi dernier, M. de Bourqueney, ex-ambassadeur de France à Constantinople...

Nous publions et après le Moniteur remis par le divan à tous les chefs des missions étrangères...

Memorandum. Votre Excellence n'ignore pas que dans tous le pays une des choses les plus importantes...

Le vice-consul britannique, ayant eu connaissance que le blocus de Swinemunde n'avait dû commencer que le 2 mai...

Le Post-scriptum d'une lettre d'Altona, en date du 9 mai, adressée à la Gazette de Cologne...

La Ostsee-Zeitung contient une correspondance de Swinemunde qui annonce que le terme fixé pour l'appareillage des navires neutres...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

L'explication et la confirmation de cette très-importante nouvelle, peuvent peut-être se trouver dans le Schleswig-Holsteinsche-Zeitung...

La Gazette de Cologne fait au sujet de cette nouvelle l'observation suivante:

Suppléants: M. BISKY (84 voix), ouvrier orfèvre, idéal; M. BRUNO BAUER (63 voix), Socialiste.

Section III. — Titulaires: M. BAUER (64 voix), conseiller. Constitutionnel.

M. BEHRENS (61 voix), imprimeur, radical.

Suppléants: M. SYDOW (60 voix), pasteur. Recommandé par les radicaux.

M. GOPPERT (63 voix), conseiller. Constitutionnel.

Section IV. — Titulaires: M. BEHRENS (pour la seconde fois), radical.

(Voyez plus haut.)

Suppléants: M. SYDOW (60 voix), pasteur. Recommandé par plusieurs radicaux.

M. LETTE, conseiller, vice-président du club constitutionnel.

Section V. — Titulaires: M. SYDOW (68 voix, nommé deux fois), pasteur. Constitutionnel.

M. JUNG (64 voix), drapeau du parti radical.

Suppléants: M. KNOBLAUCH, député de l'ancienne diète. Constitutionnel.

M. VEIT, conseiller constitutionnel. Constitutionnel.

On écrit de Berlin, 6 mai.

Le Danemark a demandé une négociation positive pour le rétablissement de la paix.

Une lettre de Berlin adressée à la Gazette de Cologne, affirme, par contre, qu'elle peut assurer...

La même correspondance mentionne un communiqué de Berlin à s'occuper sérieusement de la question de savoir s'il ne faudrait pas songer à proposer l'organisation d'un gouvernement provisoire...

Le Moniteur de Prusse contient en ce jour un grand nombre de faits relatifs au désordre dont le grand-duché de Posen est le théâtre.

On vient de publier plusieurs ordonnances conformes aux exigences de la situation.

Le corps des partisans polonais n'a adressé, au nom de la république polonaise, l'ordre à la commission générale de Posen...

On dit que Mroszowski est parti vers Gnesen.

Dans la séance d'hier des 17 membres adjoints à la diète, le président a communiqué une adresse signée par les bourgeois...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

Les délégués prussiens adjoints à la diète ont trouvé une note adressée par les bourgeois de Cologne...

qu'il avait fait agréer par le pape. On attendait la déclaration de guerre à l'Autriche. M. Galeffi avait été nommé directeur de la police à Rome.

Le *Resorgimento* du 4 mai prétend savoir que Charles-Albert se propose de livrer une bataille décisive aux Autrichiens sous les murs de Vérone et dans les positions mêmes qu'il vient d'emporter. Mais auparavant, on espère obtenir la capitulation de Vérone, et peut-être celle de Peschiera. Ces deux villes sont représentées comme privées de vivres et l'on pourra très bien se tromper, car il n'y a guère quinze jours que le maréchal Radetzky a fait approvisionner Peschiera.

Le roi, dit le *Resorgimento*, a décidé que l'on passerait l'Adige, et que l'armée se formerait en bataille sous les murs de Vérone pour en faire le siège. Il est probable qu'une grande bataille se livrera dans ces positions, entre l'Adige au nord, la route entre Vérone et Peschiera au sud, la hauteur de Russelengo et Saint-Giustina à l'ouest. Le roi avec le quartier-général a pris position à Russelengo sur l'Adige.

Une émeute a eu lieu à Naples dans la nuit du 29 au 30 avril, aux cris de: *A bas le ministère!* dont quelques membres ont immédiatement donné leur démission. Nous manquons de détails.

Dans une lettre écrite de Messine, le 25 avril, nous trouvons le passage suivant:

« Nous sommes bombardés journellement. Les jours de vendredi, ainsi que les Napolitains ont également enfreint la loi de Dieu, nous étions tous dans les églises, et nous sommes allés à la messe, mais on nous a tiré une pluie de bombes. Les cloches ont été recommencées. Les soldats qui occupent la citadelle ont tenté une sortie, mais ils ont été repoussés avec perte. Au premier coup de fusil, les habitants accourent par milliers aux barricades, et les mitrailleurs bien reçus, touchèrent vite les épaules. Le soir au point du jour ils ont recommencé, et à 1 heure de midi, le feu dura encore. »

Nous empruntons les détails suivants aux nouvelles les plus récentes transmises de Vérone, sur courant, par le feldmaréchal Radetzky au ministère de la guerre, et qui complètent les nouvelles que nous avons publiées d'après les journaux italiens.

Pour assurer la communication avec le Tyrol et la sécurité de Peschiera, la brigade Wohlgenannt avait pris une position à Pastrengo. Elle fut attaquée dans l'après-midi du 28 avril, mais parvint à s'y maintenir. Dans la nuit suivante, le feldmaréchal Radetzky fit avancer sur la rive gauche de l'Adige la brigade Archiduc Sigismund pour soutenir la première; la brigade de prince de la Tour et Taxis fut dirigée sur Russelengo dans le but de menacer le flanc droit de l'ennemi pour le cas où celui-ci ferait une attaque le jour suivant. Le dernier occupait la forte position de St-Giustina et Somena Campagna; son aile gauche s'étendait jusqu'à Cela; il avait l'intention de s'emparer des hauteurs de Pastrengo.

En effet, le combat s'engagea dans la matinée du 29 avril, aux environs de Pastrengo et Giustina. Nos troupes s'emparèrent d'abord des hauteurs, mais elles furent les abandonner à cause de la supériorité numérique de l'ennemi sur ce point.

Pour soutenir ces deux brigades, le feldmaréchal fit exécuter dans l'après-midi diverses attaques simulées sur le front de la ligne; ces attaques eurent pour résultat de rendre l'ennemi in-actif pour le reste de la journée. Le 30 avril matin, le lieutenant-feldmaréchal Vocher ayant réuni les brigades Wohlgenannt et Sigismund à Pastrengo, en attendant des renforts, l'ennemi recommença ses attaques contre Pastrengo avec des forces très supérieures. Vers les 11 heures, une forte colonne ennemie, venant de Gola, s'avance le long de l'Adige dans le but de tourner le flanc droit de la position de Pastrengo. Le feldmaréchal Radetzky fit avancer ses troupes contre le flanc droit de l'ennemi.

Le lieutenant-feldmaréchal Vocher, menacé de se voir tourné par les forces supérieures de l'ennemi, se décida, vers les 3 heures de l'après-midi, à renoncer à l'occupation de la rive droite de l'Adige et opéra dans le meilleur ordre sa retraite sur Ponton.

Les détails manquent encore sur les pertes essuyées les 28, 29 et 30. On sait cependant que le capitaine Nagel, des chasseurs de l'empereur, se trouve parmi les tués. Le feldmaréchal Radetzky, ne voulant pas fatiguer inutilement ses troupes avant d'avoir opéré la jonction avec celles du feldmarschall comte Nugent, et se maintenir cependant dans ses positions, fait passer par une brigade Parona et Pescantini, en tenant ses autres forces concentrées à Vérone.

D'après un rapport du lieutenant-feldmaréchal Welden, daté de Tronte, 1^{er} mai, divers districts du Tyrol méridional sont menacés de nouveau par l'ennemi. Le major Zobel occupe Ponton.

D'après les rapports détaillés, transmis au ministère de la guerre par le feldmaréchal Radetzky, l'armée sous les ordres de ce dernier a eu, depuis le 18 mars, jour où l'insurrection a éclaté à Milan, jusqu'au 27 avril, 206 hommes tués, parmi lesquels 6 officiers et 369 blessés; 208 ces derniers, 2 officiers, 20 lieutenants et 10 capitaines et lieutenants.

Le chiffre de ceux qui ont abandonné leurs drapeaux et de ceux qui ont été retenus dans le pays s'élève à 15,937 hommes; ce sont les officiers qui aient été parjurés à leur serment, ce sont les lieutenants Ciccoris et Piazza du régiment d'infanterie Hongroise.

Toutes les troupes ont passé du côté des insurgés, à l'exception au royaume de Sardaigne. Il n'y a eu de succès que dans le sud, où le maréchal Radetzky dans son mouvement pour séduire les soldats, il aurait fallu la fidélité des chefs pour pouvoir rester inébranlables en présence de tentations telles que celles auxquelles on a en recours à l'égard de ces troupes de femmes et d'argent, la religion et ses sacrements, toutes les choses du ciel et de l'enfer ont été mises en œuvre. Pendant quelques-uns ont tenu bon dans tous les cas, l'histoire portera un jugement plus sévère sur la perfidie des princes que sur les soldats qui se sont laissés séduire.

Le feldmaréchal fait l'éloge de tous les généraux sans distinction. Il rend à tous un témoignage pour l'activité, le zèle et le dévouement. Il cite en premier lieu les chefs des deux corps, MM. les lieutenants-feldmarschall comte Wratislaw et baron d'Aspre, qui l'ont activement secondé dans l'accomplissement des graves devoirs qui pesaient sur lui.

Les nouvelles d'Utine du 3 mai, reçues à Vienne, nous apprennent que le comte Nugent s'est porté de Saclé sur Comignano pour le rétablissement de la communication. Partout les habitants sont venus à la rencontre des drapeaux blancs. Les paysans assurent que les troupes ont été accueillies avec des démonstrations de sympathie et des insurrections sans résistance à l'approche de l'armée autrichienne.

Palma-Napoli a été prise, mais n'ont pas encore fait leur soumission. La première de ces deux forteresses a été bombardée dimanche, comme elle renferme beaucoup

d'officiers fortement compromis, elle ne se rendra qu'à la dernière extrémité.

(Gaz. de Vienne.)

Lettre du duc d'Orléans à Louis-Philippe. (1).

A. S. M. LE ROI DES FRANÇAIS.

Le numéro 5 de la *Revue rétrospective*, publiée à Paris par M. Taschereau, renferme, entre autres documents, la pièce suivante:

Amboise, le 12 août 1839, au matin.

Sire,

Quoique je sois arrivé à Amboise seulement hier à 7 heures, et que par conséquent je n'aie pas encore pu visiter le château, cependant je n'attends pas, pour vous écrire, que j'aie terminé la tournée de tous les bâtiments, parce que je crains, une fois cela fait, de ne plus avoir le temps ni la possibilité de toucher une plume. L'ensemble de ce que j'ai vu d'Amboise me paraît fort beau, et ce doit être beaucoup mieux lorsqu'il y a de l'eau dans la Loire; quant aux détails, l'énorme fonction que j'ai eue ici hier au soir m'a tout à fait empêché de pouvoir les juger.

Quoique ce pays-ci soit bien malheureux, et que dans le canton d'Amboise, particulièrement, la récolte soit entièrement perdue, j'ai été accueilli de la manière la plus démonstrative par une foule si grande, qu'il a fallu laisser au milieu de la ville la voiture d'Éléonore, qui ne pouvait avancer. — Partout du reste, l'accueil des populations a été fort bon, même dans le département de Loir-et-Cher, qui, à l'exemple de ses administrateurs, semble sommeiller, et est, sous tous les rapports, fort en arrière de ceux qui l'entourent. Cependant à Blois, à Menars, et surtout à Vendôme, j'ai été entouré d'une affluence extrême et salué par bien des acclamations. Les populations de Vendôme ont beaucoup de soin et un bien grand intérêt, guidé par les habitants, qui savent tous ce que vous y avez fait, et dont un très-grand nombre se rappelle parfaitement votre séjour parmi eux.

Malheureusement pour ces souvenirs, la ville a été presque entièrement rebâtie depuis 1791, et, au dire de tous vos contemporains, n'a plus le même aspect. Cependant, le quartier de cavalerie auquel on vient de faire d'importantes additions, l'hôtel-de-ville où vous avez enfermé les deux frères que vous avez sauvés, la route et les rues où s'est portée l'émeute qui voulait les massacrer, sont encore dans un état qui permet parfaitement, quand on les a vus, de comprendre tous les détails de ce qui s'y est passé. — J'ai voulu aussi, en sortant de l'église de la Trinité où l'on vient de remplacer les belles sculptures en bois qui y étaient autrefois, me faire conduire à la maison que vous habitez, mais tous mes cocorons, maire, sous-préfet, commandant de la garde nationale, Raquet-Lépine (en l'absence de Rochambeau qui s'est donné un tour de reins en tombant de cheval), se sont refusés à m'y mener à cause des opinions légitimistes du propriétaire, et, en remontant la grande rue, on s'est borné à m'indiquer la rue latérale où elle est située. En passant à Chartres, j'ai vu l'emplacement du banquet qui vous y a été donné et qui est maintenant entouré de magnifiques proténades. Les travaux de la cathédrale sont fort intéressants, et j'ose dire que je les ai visités de manière à être votre digne fils.

J'ai reçu hier à Menars, — où le prince Chimay m'a fait une réception cordiale et pendant que je visitais son intéressant établissement, — une dépêche télégraphique de Bordeaux peu agréable, mais qui ne me paraît pas devoir rien changer aux dispositions arrêtées. Quant à mon voyage, le vin est tiré, il faut le boire, et aucune pétition, aucune agitation, aucune démonstration ne doivent m'empêcher d'aller dans une ville française quand une fois la résolution en a été prise. Il y aurait d'ailleurs une sorte de lâcheté à éviter une ville parce qu'elle souffre, à ne pas vouloir regarder de près et en face une plaie qui n'en serait pas moins réelle parce que je m'en tiendrais éloigné. Je pense donc que mon passage par Bordeaux ne peut pas être mis en question; la situation de cette ville est encore plus intéressante que celle de Paris.

Quant à l'affaire de gouvernement, si elle est importante, elle est un affaire dans laquelle je suis maintenant personnellement intéressé et intéressé, c'est que le dégrèvement ne soit pas accordé avant ni pendant mon séjour à Bordeaux. Je ne voudrais pas entrer à Bordeaux avec une clef qui me fermerait la porte de Lille; je ne veux pas m'être possible dans le Nord, qu'à la condition d'être impossible dans le Nord; je ne veux surtout pas paraître complice d'une résolution qui aujourd'hui semblerait arrachée par la menace, et par le désir de me ménager, un bon accueil. Mais je demande en même temps, et je crois que cela est juste, qu'il n'y ait pas jusqu'après mon départ d'indices qui puissent; je pense arriver à une résolution défavorable aux intérêts maritimes, faire préjuger la question dans ce sens; et lorsque l'agitation de Bordeaux est produite en grande partie par l'acharnement des journaux à dire que le conseil a repoussé sans retour le dégrèvement par ordonnance, je demande qu'on poursuive de démentis constants et répétés cette assertion mensongère dont le but est facile à deviner. — Je laisserai à Bordeaux la question des sucres entière, et le gouvernement tout à fait libre; que de son côté, il me laisse libre de mes paroles, et qu'il ne m'oblige pas à donner moi-même des rectifications qui, dans ma bouche, auraient un autre caractère.

Je me résume donc ainsi, Sire, si vous me permettez dans la presse et l'impression de ce que j'ai dit, d'exprimer avec un laconisme outré une opinion qui aurait besoin d'être développée: Point de dégrèvement avant mon arrivée ou pendant mon séjour, mais pas de résolutions confuses, pas d'indices de tendances défavorables aux intérêts de Bordeaux; que tout demeure dans l'état jusqu'au 24!

Maintenant, Sire, je vais me livrer à la visite du château, plaines et pièces à la main; de là à toute la fonction; puis à Chenonceaux où j'irai par la Pagode, et où M. et Madame de Villeneuve m'ont invité de la manière la plus gracieuse à venir. — Demain je passe la nuit à Tours, où je coucherai, même, et de là je pourrai à mon voyage droit sur Bordeaux, où l'on me recevra comme on voudra, mais dont les menaces ne doivent, je crois, ni éloigner de la capitale, ni hâter une résolution du gouvernement.

Je vous salue, Sire, que vous daignerez approuver une résolution que j'aurais bien voulu, si les fonctions m'en avaient laissé le temps, développer plus complètement que dans cette lettre écrite à la course, et je ne puis que vous prier de recevoir avec bonté l'assurance de mon profond respect et de mon bien tendre attachement.

CORRESPONDANCE DE LA RÉDACTION DU JOURNAL DE LA HAYE.

Un de nos abonnés nous écrit pour nous faire observer que l'article publié dans notre numéro du 11 de ce mois, intitulé: *le Monde Slave*, et que nous avions emprunté à la *Gazette de Cologne*, ne lui paraît pas contenir un exposé véridique des faits relatifs à Varsovie.

La rédaction du *Journal de La Haye* lui fait observer à son tour que, ainsi qu'il ressort des lignes mêmes qui précèdent la reproduction de l'article en question, elle ne l'avait publié que pour mettre ses lecteurs à même de juger de l'esprit erroné qui règne en Allemagne relativement à la question polonaise. Cette explication acquerra encore plus de force, si l'abonné qui nous écrit se rappelle la correspondance particulière, datée de Varsovie, que la rédaction était à même de garantir la vérité, ainsi qu'elle l'a dit à cette occasion.

(1) Portefeuilles trouvés aux Tulleries.

THEATRE ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE

Samedi 13 Mai 1848. — (Représentation n° 129.)

La dernière représentation de

LE SIÈGE DE LEYDE,

grand opéra en quatre actes et en sept tableaux, paroles de M. L. Luceau, musique de M. Vogl.

On commencera à 7 heures.

En attendant les représentations de Mlle ADELE POLIN, première danseuse du Théâtre Royal de Berlin et des théâtres d'Italie, assistée de M. GASPARI, premier danseur des Théâtres d'Italie.

SALON DES VARIÉTÉS VAN AMSTERDAM,

ONDER DIRECTIE VAN

P. Boas en N. Judels,

staande op het Plein.

Zaterdag den 18 Mei.

DE TEGENSPORDEN VAN DEN HEER FLAMET OF D'Y REIS OP GEMEENSCHAPPELIJKE KOSTEN, kluchtige vaudeville in vier bedrijven.

PATINEAU OF DE ERFENIS MIJNER VROUW, kluchtige vaudeville in een bedrijf.

Tot slot:

DE WINKEL VAN TUINZADEN, vrolijke vaudeville in een bedrijf. Zullende de hoofdrollen in bovengestelde stukken door den Heer Judels vervuld worden.

Aanvang ten half negen uur.

ANNONCES.

BAZAR ANGLAIS,

SOUS LA DIRECTION DE

COPPENHEIM, à Amsterdam,

Korte Buitenkant, n° 10.

Ouvret depuis le 1^{er} mai, ce bazar a obtenu un grand succès, et a été le théâtre de nouvelles en objets de luxe et d'utilité journalière, tels que meubles en soie et en tapisserie, Chaises et Bâty chairs de fantaisie, Ornementes en bronze, Plumes, Crayons, Papiers, assortiment de Papeterie et de Parfumerie, objets précieux en laque et papier mâché, et en fait une spécialité d'articles Anglais trop nombreux à détailler, le tout à des prix fixes et modérés.

Ledit Bazar sera ouvert et éclairé au Gaz durant la Foire.

Par le ministère du notaire J. BEYVOETS, résidant à La Haye, il sera procédé le lundi 15 Mai 1848, et jours suivants, à la vente publique de meubles, tapis, etc., appartenant à la succession de M. de la Haye, et de divers objets de valeur, appartenant à la succession de M. de la Haye, et de divers objets de valeur, appartenant à la succession de M. de la Haye.

VENTE PUBLIQUE D'UN

MAGNIFIQUE MOBILIER

consistant en meubles en bois de palissandre et d'acajou, (MEUBLES BOULE), d'un beau travail et confectionnés d'après la dernière mode, tels que tables à manger, tables à thé, petites tables portatives, bureaux, toilettes, et autres; buffets, commodes, garde-robes; bibliothèques; chaises avec siège en marocain rouge et autres; sofas; divans; chaises à la Voltaire et un grand nombre de meubles de fantaisie du meilleur goût; de magnifiques glaces avec encadrement richement doré; lustres, candélabres, pendules et horloges; beaux vases de porcelaine; lampes; statuettes et diverses garnitures de cheminée; une garniture de cinq pièces en albâtre; un service de table en porcelaine de Saxe; des Indes et du Japon, un service d'argent en argent massif, etc.

France; autres objets en porcelaine; cristaux et verres; rideaux de soie et d'autres étoffes; tapis, anglais et français; tapis de pied; lit en cuivre blanc, des bois de lit, avec matelas, etc.; coussins, oreillers et couvertures; un appartement de fabrication anglaise, ustensiles en cuivre et autres; etc. Une partie de bijoux et de bijoux, quelques tableaux de maîtres vivants, tels que Schellhout, Vermeer, Van der Leekert et autres, argenteries consistant en couverts d'argent, cuiller à potage, à poisson, brosse de table et couverts de métal argentés; centoux avec manche de métal de composition avec les émaux; divers ouvrages en plâtre, etc. tout ce qui sera présenté à la vente.

Ces objets sont à voir pour le public le Vendredi et le Samedi qui précèdent le jour de la vente, depuis la fin de la messe jusqu'à 4 heures de l'après-midi; et le mercredi 10 mai et le jeudi 11 mai, depuis midi jusqu'à 4 heures pour les personnes munies d'une carte d'admission, qu'on peut se procurer chez le notaire J. BEYVOETS; ainsi que chez M. J. BEYVOETS, rue dite Zuillingsstraat à La Haye.

GRAND HOTEL DES BAINS

DE LA VILLE DE LA HAYE

à Schéveningue

J. DE WIT a l'honneur d'annoncer au public que l'ouverture des bains dans l'intérieur de l'établissement aura lieu dimanche prochain. La Table d'Hôte sera également ouverte le même jour, dimanche 14 mai, ainsi que les dimanches suivants, jusqu'à ce qu'un avis contraire soit apporté un changement.

Le Restaurant pour dîners particuliers sera ouvert tous les jours de la semaine, à partir de la même époque. On y a fait de grands arrangements. Le sous-signe espère que le public voudra bien lui continuer la bienveillance dont il lui a été si bon de lui faire honneur, et qu'il s'efforcera de mériter à tous égards.

N.B. On est prié de s'adresser avant une heure de l'après-midi, à M. J. DE WIT, Schéveningue, si l'on veut se procurer des cartes pour la Table d'Hôte.

A LA HAYE, chez Léopold Lothberg, Sous-Président.

Dépôt général à Amsterdam chez M. Schouboer et Fils, Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. et R. van Swaen, Hoofdstad.